

Protection de l'environnement spécialité Gestion agricole des espaces naturels ruraux

RNCP5854 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	342, 213, 210
Code(s) ROME	A1301, A1303
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Paul Valéry - Montpellier 3

<http://www.univ-montp3.fr>

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'AGRONOMIE ET LE FORMEXA (ENSA)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel sensibilise et forme les agriculteurs à la gestion des milieux naturels dans le cadre des mesures réglementaires appliquées à l'échelle de l'exploitation.

Il réalise des diagnostics écologiques à différentes échelles (de l'exploitation au territoire), il diagnostique l'incidence des pratiques agricoles sur les milieux naturels, il dispense et prescrit des appuis techniques pastoraux (qualification et quantification de la ressource pastorale, plans de pâturage, calendriers fourrager), il aide à la conception de cahier des charges agri-environnementaux, il suit et contrôle les travaux dans le cadre des cahiers des charges élaborés.

Il est capable de réaliser un diagnostic écologique (reconnaissance des milieux et des habitats sur le terrain, appréciation de leur dynamique, de leur état de conservation, de leur valeur patrimoniale), d'établir des liaisons entre les référentiels pastoraux existants (type Institut de l'élevage) et la typologie Corine Biotope, de mettre en place des itinéraires techniques pastoraux, de prendre en compte la réflexion citoyenne et le respect de l'homme, de la vie et de l'environnement, de hiérarchiser les priorités, de formuler et de décliner des objectifs.

Il maîtrise la législation dans le champs de l'agriculture, de l'environnement et des affaires rurales et les institutions et leurs compétences. Il est apte à actualiser ses connaissances et à accéder à l'information scientifique et technique, Il est capable d'animer une équipe de techniciens, d'animer des réunions, de mettre en œuvre la concertation et de la communication externe, de réaliser des rapports financiers, des notes de service et des courriers administratifs et de concevoir et de suivre un dispositif financier et administratif s'insérant dans le système réglementaire existant.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel exerce son activité dans une chambre d'agriculture, une ADASEA, un parc naturel régional ou national, un conservatoire des espaces naturels ou une réserve naturelle, une exploitation agricole individuelle, une

entreprise annexe de la production, un syndicat de producteurs, un organisme de conseil et d'audit, un centre de gestion ou une collectivité territoriale

Il peut prétendre à un emploi de :

- Chargé de mission
- Cadre technique chargé du conseil sur une zone ou au sein d'un réseau d'agriculteurs
- Cadre technique chargé du contrôle et de l'audit
- Responsable de la conception et/ou de la mise en œuvre des cahiers des charges
- Responsable technique de services publics ou associatif gestionnaires d'espaces

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 117 €
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 645
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE
idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP12616

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<http://www.univ-montp3.fr>
<http://www.agro-montpellier.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5854/>